

Image not found or type unknown



le regroupement familial

Par **soucha**, le **25/12/2008** à **07:34**

j'ai une cousine qui s'est marié avec un français d'origine algérienne en algérie et a rejoint la france en mai 2008 quelque mois après la mariage avec un visa touristique , sachant que jusqu'à présent elle n'a aucun papier français, ni d'enfant .
Je voudrai savoir si existe une solution pour elle?et comment procéder?

Par **jeetendra**, le **25/12/2008** à **14:05**

bonjour, lisez dans mon blog l'article sur l'admission au séjour, cordialement